

Religion, politique et laïcité : de quelques paradoxes du protestantisme français

Religion, Politics and Secularism : Certain Paradoxes of French Protestantism

Patrick Cabanel

Volume 38, numéro 1, printemps 2006

Religion et politique dans les sociétés contemporaines
Religion and Politics in Contemporary Societies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/013708ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/013708ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cabanel, P. (2006). Religion, politique et laïcité : de quelques paradoxes du protestantisme français. *Sociologie et sociétés*, 38(1), 55–67.
<https://doi.org/10.7202/013708ar>

Résumé de l'article

Le protestantisme est par excellence la religion de la sortie de la religion : il n'a cessé de tendre à s'exténuier dans les formes successives qu'a revêtues l'humanisme occidental. Pourtant, il n'a pas manqué de susciter en lui-même des antidotes à ces sécularisations : ce sont les réveils et autres retours « évangéliques ». En outre, le pays dont il a le plus marqué la civilisation, les États-Unis, reste l'un des plus religieux. C'est peut-être que les sorties protestantes de la religion « n'en sortent pas », au profit de religions civiles saturées de référence chrétienne, contrairement aux expériences radicales de laïcisation dans les pays catholiques, où l'Église se voit signifier sèchement son congé. L'article prend l'exemple du rôle joué par le modeste protestantisme français (deux pour cent de la population) dans la mise en place d'une école et d'un État laïques sous la Troisième République. La droite catholique a dénoncé violemment ce rôle, mais en réalité les protestants rêvaient de mettre en place une laïcité qui restât pénétrée de religieux, à l'américaine.



Religion, politique et laïcité :

de quelques paradoxes du protestantisme français

PATRICK CABANEL

Département d'histoire
Université de Toulouse-Le Mirail
3, rue de Cheverny
31170 Tournefeuille, France
Courriel : patrick.cabanel@wanadoo.fr

SI LE CHRISTIANISME est la religion de la sortie de la religion, selon l'analyse de Marcel Gauchet, l'étape majeure du processus n'a été atteinte qu'avec la Réforme, qui vaut « effectivement inauguration des temps modernes », par ce qu'elle a mis en place, la déhiérarchisation et l'égalisation pratiquées entre l'ici-bas et l'au-delà, entre le ciel et la terre, clef de voûte de la transformation générale de l'activité humaine à venir¹. Les conséquences de ce renversement révolutionnaire ont été presque incalculables : Charles de Villers², Tocqueville ou Max Weber ont établi de longue date les *affinités électives* entre l'éthique protestante et l'esprit du progrès, de la démocratie ou du capitalisme, pour résumer en une formule l'accumulation de travaux surgis de la contemplation de cette énigme majeure, l'articulation entre une religion, en l'occurrence le protestantisme surtout calviniste et ses dissidences (notamment américaines), et la modernité intellectuelle, politique et technologique propre à l'Occident. Je voudrais ici non pas revenir sur cette problématique trop bien étudiée, mais m'attarder tout d'abord, brièvement, sur les conséquences pour le protestantisme lui-même de la rupture dont il a

1. Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, 1985, p. 228.

2. Dont l'*Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther*, paru en 1804, plusieurs fois réédité et traduit, donne le coup d'envoi d'une réflexion qui devait conduire à Max Weber et Ernst Troeltsch.

été la cause: la « sortie de la religion », il a été le premier à l'éprouver, presque jusqu'à en mourir. Mais en même temps, ce protestantisme d'exténuation intime de la religion est porteur de paradoxes et d'antidotes: il n'a cessé de susciter en son sein même des *Réveils* qui nient radicalement sa tendance à l'autodissolution dans la modernité; et par ailleurs, l'exemple des États-Unis et de sa « religion civile » révèle des formes de survie du religieux dans l'espace public qui sont impensables dans des pays laïcisés d'origine catholique, comme la France. Même si, précisément, la minorité calviniste qui a tant fait pour l'établissement de la laïcité sous la Troisième République, aurait souhaité un modèle « à l'américaine » pour cette laïcité: c'est le « terrain », emprunté à l'histoire, que j'ai retenu pour mesurer l'ambiguïté de la relation entre le protestantisme et la sortie de la religion.

EXTÉNUATION DU PROTESTANTISME DANS LA SÉCULARISATION

La grandeur et la limite du protestantisme tiennent à une même caractéristique, à propos de laquelle Jean-Paul Willaime parle de *précarité*³. Il s'agit de cette aisance avec laquelle il s'adresse à la modernité, puisqu'il se perçoit comme la forme moderne du christianisme, et que cette modernité est bien née, en partie, de la Réformation. À religion moderne et raisonnable, modernité et raison religieuses: tel pourrait être l'accord fondamental servi par un Kant et que nous pouvons voir à l'œuvre dans les Lumières à l'allemande, l'*Aufklärung*. Il n'y a pas, ici, de face à face méfiant ou hostile, de tentation de la rupture ou du combat comme dans le monde catholique: mais interpénétration, gémellité des sources, filiation, développement sans solution de continuité. Qu'il s'agisse de la franc-maçonnerie, des Lumières, de la philosophie, de la *Déclaration des droits de l'homme*, de la démocratie, de la République, des divers libéralismes, du socialisme, du pacifisme, du féminisme, du suffrage universel ou de l'instruction obligatoire, etc., le protestantisme s'est toujours pensé du côté des innovations et des progrès. Lui-même inscrit volontiers son nom au premier rang de la liste. Il semble appartenir à son génie de devenir, au bout de quelques décennies, un accent particulier de l'humanisme: il peut être tenu pour la forme religieuse de ce libéralisme qui a changé la face du monde, de manière soit politique et intellectuelle, soit économique et commerciale.

Non pas que le protestantisme se confonde complètement avec sa forme libérale; mais celle-ci n'en est pas moins l'horizon habituel, vers lequel il semble tendre irrésistiblement, comme sur une pente naturelle. C'est d'abord affaire de minoritaires, combattus par l'orthodoxie calviniste: un Sébastien Castellion du vivant même de Calvin, puis, au dix-septième siècle, Arminius et les « Remontrants » hollandais. Dans la seconde moitié du dix-huitième, la pente devient majoritaire: protestantisme, philosophie des Lumières et humanisme maçonnique forment alors presque un même ensemble dans les grands foyers protestants d'Europe, et jusque dans le corps pastoral français encore

3. Jean-Paul Willaime, *La précarité protestante. Sociologie du protestantisme contemporain*, Genève, Labor et Fides, 1992.

clandestin⁴. Un siècle plus tard, le protestantisme se trouve une fois encore en asymptote avec les nouvelles formes d'humanisme, morale laïque et républicanisme en France, culture moderne en Allemagne (d'où le nom de *Kulturprotestantismus* qui lui est donné⁵), socialisme et travaillisme dans la même Allemagne et en Angleterre. Et le phénomène s'est renouvelé une fois encore dans l'Europe des années 1960 et 1970, au profit des idées de gauche au sens large.

Le protestantisme ne risque-t-il pas de payer un prix élevé dans ce dialogue, voire cette fusion, avec des messages séculiers? Il n'a effectivement cessé de se perdre au moins en partie: à la fin du dix-huitième siècle comme du dix-neuvième, la frontière apparaissait singulièrement ténue entre un protestant libéral⁶ et un philosophe théiste ou kantien, entre l'Évangile d'un Christ à l'improbable divinité et la *Déclaration des droits de l'homme* ou la morale laïque. Ce n'est pas un hasard si un certain nombre de pasteurs ont alors choisi de renoncer au ministère pour entrer en littérature, en philosophie, en pédagogie, en journalisme, en politique... Ils n'ont pas eu, et pas plus leur entourage, le sentiment de trahir ou de rejeter leur première « vocation », mais celui de lui donner un prolongement ou une inflexion — leur sortie a été vécue bien moins comme un reniement que comme une *mue*. Pour prendre des exemples français, tel fut le cas, au cœur des Lumières, d'un Court de Gébelin et d'un Rabaut Saint-Étienne, devenus des littérateurs reconnus et, pour le second, un homme politique influent dans les débuts de la Révolution française⁷; et, un siècle plus tard, d'un Edmond Scherer, d'un Félix Pécaut, d'un Jules Steeg, d'un Frédéric Desmons, d'un Maurice Vernes, d'un Auguste Dide, d'un Ferdinand Buisson⁸, pour citer les plus importants, tous passés de la théologie à la pédagogie et/ou à la politique républicaines. D'autres noms pourraient être évoqués à partir des années 1960: un certain nombre d'intellectuels protestants ont mené des études parfois complètes de théologie avant de changer de voie.

La sortie de la religion, dans le monde protestant, se fait par degrés et mutations, par variations insérées dans une même trajectoire globale, parce que la religion y est de plus en plus considérée comme un humanisme, une morale, une philosophie. Dès lors,

4. Les pasteurs du « Désert » sont formés à Lausanne et très souvent initiés à la franc-maçonnerie durant leur séjour.

5. Jean-Marc Tétaz, « Protestantisme et modernité. Perspectives systématiques et constellations historiques », *Revue de théologie et de philosophie*, n° 130 (1998), p. 121-149.

6. Il faudrait, à vrai dire, distinguer entre deux formes de libéraux, les modérés et ceux que leurs adversaires appellent les « ultra-libéraux » et qui se trouvent aux limites de l'Église réformée et de la foi chrétienne. Mais si ces nuances sont importantes du point de vue théologique interne, elles le sont beaucoup moins du point de vue de l'attitude à tenir face à ce que nous pouvons appeler les humanismes laïques, abordés avec sympathie et compréhension par l'ensemble du protestantisme libéral.

7. On lui doit la rédaction de l'article dix de la Déclaration des droits de l'homme, « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses ».

8. Ce dernier n'est pas pasteur, ni ancien élève d'une faculté de théologie: il est agrégé de philosophie et commence par enseigner, à la fin des années 1860, à l'Académie de Neuchâtel. Mais il a fondé en 1869 une nouvelle Église protestante, dite du Christianisme libéral, et a réussi à provoquer un véritable schisme dans le protestantisme suisse, avant que la défaite de la France et la proclamation de la République ne le rappellent définitivement dans son pays.

le monde moderne ne se bâtit pas à côté, en face ou contre la religion, comme on l'observe dans les sociétés catholiques : mais en son intérieur même. Les faux amis *laïcisation* et *sécularisation* rendent fort bien la différence entre les processus « catholique » et « protestant » de sortie de la religion. La *laïcisation*, réalité civilisationnelle « catholique » (mais aussi « orthodoxe » ou « musulmane », dans le monde soviétique ou la Turquie de Mustafa Kemal), signifie prise de conscience, formulation et application d'un programme, séparation des choses, exclusion d'objets et de signes, iconoclasme, dématérialisation et délocalisation. La *sécularisation*, réalité civilisationnelle d'abord « protestante » (puis élargie à l'ensemble du monde occidental), renvoie à un processus insensible, invisible, involontaire, une érosion, une porosité, un épuisement, une exténuation. On ne la décide ni ne la programme, on la constate : elle œuvre dans la société comme le ver dans le fruit. Et l'on peut estimer que le protestantisme a été l'un des principaux vers rongeurs à l'œuvre dans les sociétés occidentales.

PARADOXES ET ANTIDOTES PROTESTANTS

Les propositions qui viennent d'être trop brièvement résumées appellent toutefois des contre-propositions, qui invitent l'historien et le sociologue à la prudence : le protestantisme porterait en lui son propre antidote, et tout au moins d'étonnants paradoxes. Prenons l'exemple des *réveils* : ces mouvements de retour à la foi chrétienne et à ses fondamentaux (d'où l'expression de *fondamentalisme*, proprement protestante et, en l'occurrence, américaine), combattent au sein même du protestantisme ce qui en ferait l'essence, cette périlleuse capacité à se perdre dans les aises de la modernité et d'un humanisme qui n'aurait plus besoin de l'hypothèse d'une transcendance⁹. Du coup, ces protestants sortis de l'Église institutionnelle pour mieux revenir au protestantisme (généralement sous la forme initiale d'une « secte » de confessants, au sens wébérien du mot), prennent l'exact contre-pied des positions de cette Église : pour le dire en termes et exemples contemporains, les évangéliques sont d'autant plus à droite que le protestantisme libéral qu'ils rejettent est à gauche, ils s'opposent d'autant plus violemment à la libération sexuelle ou à l'avortement que leur Église d'origine a contribué à les faciliter ou légitimer. Ces deux groupes de protestants relèvent de la même raison sociale, et pourtant tout les oppose, ou presque.

À vrai dire, ils portent de moins en moins le même nom : s'il arrive aux médias français, fort mal informés en ce domaine, de distinguer entre protestants et *évangéliques*, c'est le fruit d'une ignorance, certes, mais aussi la prise en compte d'une réalité qui veut qu'à des contenus et identités différents finissent par correspondre des dénominations distinctes. Les évangéliques peuvent être définis, d'une certaine manière, comme des protestants qui protestent contre le protestantisme — ce qui est sans doute un geste éminemment protestant : *Reforma semper reformanda*. Dans la France de la fin

9. Ils se sont également opposés à l'établissement d'Églises trop étroitement liées à l'État, en pays luthérien comme anglican ou calviniste (Écosse, cantons suisses).

du dix-neuvième siècle, déjà, d'autres protestataires se qualifiaient d'évangéliques¹⁰ face aux protestants libéraux de leur temps, lesquels préféraient les traiter d'orthodoxes ; la guerre faisait rage entre les deux groupes, qui, dans les grandes villes, ont fini par se réunir dans des temples séparés. L'un de ces orthodoxes, l'avocat montpelliérain Gaston Mercier, de sensibilité maurrassienne¹¹, a proposé dans un ouvrage paru en 1901 de réserver aux siens l'appellation de protestants et de désigner (ou de stigmatiser) comme « libéraux » ou « huguenots¹² » ceux dont les outrances (dreyfusardes et laïques, en l'occurrence) compromettaient, selon lui, la bonne image et la qualité nationale de l'Église réformée de France¹³. Avec ces évangéliques, l'affinité entre la gauche politique et la religion dont on crédite le protestantisme tend à reculer ; on sait ce que la nouvelle droite américaine doit à un certain protestantisme¹⁴. La laïcité elle-même peut être remise en question : on voit aujourd'hui une partie des darbystes de la Haute-Loire, appelés les « purs », marquer le repos du samedi et ne pas envoyer leurs enfants à l'école ce jour-là¹⁵, ou des enfants de Témoins de Jéhovah remettre en cause des points du programme scolaire. L'opinion publique française découvre alors, plutôt stupéfaite, des protestants qui ne ressemblent pas à la représentation qu'elle s'en faisait, à moins qu'aujourd'hui l'image en passe de s'imposer ne soit celle des évangéliques américains. Intensité religieuse maximale chez les uns, et (peut-être) minimale chez les autres ; et l'inverse pour ce qui est des modalités d'appartenance à la gauche politique et morale : on aura reconnu les deux représentations dominantes, et symétriquement opposées, des protestants.

Autre paradoxe, la nature même de la séparation entre les Églises et l'État. On sait que la république naissante des États-Unis d'Amérique a mis en place, la première, une séparation. Il s'agissait de refuser le modèle protestant européen de l'Église établie et du chef de l'État également chef de l'Église : dans une telle configuration, aménagée mais

10. On prendra garde, même si la dénomination est identique, à bien distinguer entre les évangéliques français du dix-neuvième siècle, qui ont représenté l'une de deux grandes sensibilités protestantes, sans doute majoritaire, et les évangéliques américains (ou français à l'américaine), apparus en France il y a une trentaine d'années et en plein développement aujourd'hui.

11. L'antiprotestantisme est une dimension fondamentale de la pensée de Maurras ; mais certains protestants, surtout après 1918, convertis au nationalisme, ne s'en sont pas moins rapprochés de lui, allant jusqu'à fonder l'association Sully, à la fois protestante, maurrassienne et antisémite. Voir Grace Davie, *Right Wing Politics Among French Protestants (1900-1944), with Special Reference to the Association Sully*, thèse, University of London, 1975 et « Protestants de droite et Action Française au temps de la condamnation », *Études maurrassiennes*, n° 5, 1986, p. 169-180 ; P. Cabanel, *Les protestants et la République, de 1870 à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 2000.

12. Ce vieux mot, à l'étymologie incertaine, désignait les protestants français aux seizième et dix-septième siècles avant que leurs descendants du vingtième siècle ne se le réapproprient.

13. Gaston Mercier, *L'esprit protestant. Politique-Religion (1512-1900)*, Perrin, 1901.

14. Sébastien Fath, *Dieu bénisse l'Amérique. La religion de la Maison-Blanche*, Seuil, 2004. Voir aussi les travaux de Mokhtar Ben Barka, dont *Les nouveaux rédempteurs. Le fondamentalisme protestant aux États-Unis*, Paris, Genève, Les Éditions de l'Atelier, Labor et Fides, 1998.

15. Les jeunes filles de cette minorité portent un foulard, mais le phénomène n'a connu aucune médiatisation. La région en question est celle du Chambon-sur-Lignon, célèbre pour l'accueil de milliers de juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

prolongée parfois jusqu'à nos jours, comme en Angleterre, il y a eu longtemps peu de place pour les Églises dissidentes, persécutées ou tenues à l'écart. Fondés par des dissidents religieux, les États-Unis ont donc décidé d'en finir : le premier amendement à la Constitution interdit d'établir quelque religion que ce soit. C'était fonder une forme de « laïcité » ou tout au moins de neutralité de l'État et de l'espace public. Mais en réalité, le résultat a été pratiquement à l'inverse de celui que l'on devait observer dans la France d'après 1905 : on a ici l'exemple d'une laïcité religieuse, pour ne pas dire saturée de religieux, telle que Norbert Bellah l'a décrite sous les traits de la « religion civile¹⁶ ». Bien que situé aux antipodes d'une religion d'État, le protestantisme américain a fourni au pays une sorte de plus grand commun dénominateur religieux, soit de manière explicite (par exemple, les formules des prières dans les écoles, jusqu'à leur interdiction au début des années 1960), soit implicite : c'est le sens même de la religion civile, ce passage sur Terre du messianisme qui fait de la Nation américaine l'héritière du peuple d'Israël, ou du Christ lui-même. Woodrow Wilson, à gauche, George W. Bush, à droite, incarnent cette confusion toute protestante entre les messages de Dieu et de l'Amérique¹⁷. Ainsi, le plus grand degré de séparation, à l'origine même de l'État, peut-il coexister avec le plus grand degré de religion aujourd'hui observable dans un pays occidental.

PROTESTANTISME ET LAÏCITÉ : L'EXEMPLE DE LA FRANCE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Ce paradoxe s'observe jusque dans les rangs du petit protestantisme français¹⁸ au moment de la laïcisation du pays, du début des années 1880 à la fin des années 1900. Surreprésentés dans les élites intellectuelles et politiques du pays, comme il arrive souvent aux minorités religieuses juives ou chrétiennes, et comme Émile Durkheim l'analysait alors à partir de statistiques allemandes¹⁹, les protestants français ont joué un rôle très important dans la laïcisation des institutions et des mœurs françaises. Qu'il s'agisse de l'école et de la morale laïques, de la formation des professeurs d'écoles normales d'institutrices, de l'enseignement secondaire des jeunes filles, de la rédaction d'un certain nombre de manuels de morale et d'instruction civique, des institutionnalisations de la pédagogie et de l'histoire des religions, mais aussi de la loi sur le divorce, puis de la Séparation des Églises et de l'État, les masses protestantes ont apporté leur soutien indéfectible et, surtout, leurs élites ont fourni à ces processus des cadres, voire des initiateurs et des leaders, dont avait historiquement besoin, dans les années 1880,

16. Robert N. Bellah, *Varieties of Civil Religion*, San Francisco, Harpet & Row, 1980 ; « La religion civile aux États-Unis », *Le Débat*, n° 30, 1984, p. 95-111.

17. Lire, sur le premier, Charles Zorgbibe, *Wilson. Un croisé à la Maison-Blanche*, Presses de Sciences-Po, 1998.

18. Environ deux pour cent de la population, en 1900 comme aujourd'hui.

19. Les statistiques françaises ne mentionnent plus l'appartenance confessionnelle à partir des années 1870, ce qui a contraint Durkheim à se reporter à celles de l'Allemagne. Cf. l'usage qu'il en fait dans *Le suicide*, PUF, « Quadrige », 1983.

une France encore trop catholique et trop peu laïque pour les recruter dans les élites habituelles. Un Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire de 1879 à 1896 ; un Jules Steeg, un des premiers députés à demander la Séparation, et dont le manuel d'instruction civique est mis à l'Index par Rome en 1883 ; un Francis de Pressensé, qui dépose en 1903 le projet de loi de Séparation le plus détaillé et le plus fortement pensé, dont la loi de décembre 1905 s'est largement inspirée : ces trois noms, qui sont aussi ceux d'un fondateur d'Église (Buisson), d'un ancien pasteur (Steeg) et d'un fils de pasteur (Pressensé²⁰), peuvent incarner l'apport protestant à la mise en place de la laïcité à la française.

Bien sûr, l'activité de tels agents de laïcisation n'a pu échapper aux adversaires catholiques de la République et de la laïcité : il suffit de relire Charles Maurras pour se persuader qu'un protestant, comme un juif, n'avait selon lui d'autre ambition que de décatholiciser la France et par là de la dénationaliser, afin de satisfaire de très vieilles rancunes et revanches. On reste dans la problématique de la sortie de la religion, mais rabaisée à son expression la plus trivialement matérielle, celle d'un complot dirigé contre la « vraie » religion de la France, le catholicisme. Objectivement, il est indéniable que les protestants français avaient besoin de cette laïcisation pour élargir leurs espaces de liberté dans une société qui, restée catholique, se fût limitée trop longtemps encore à les tolérer. Rappelons que dans les régions dépourvues de forte présence protestante (l'immense majorité de la France), l'enterrement d'un protestant dans le cimetière communal, toujours considéré par le prêtre et les populations comme le cimetière paroissial catholique, a pu poser de douloureux problèmes jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle²¹ ; seule la loi de 1885 laïcisant l'ancien cimetière paroissial pouvait garantir son plein accès à des protestants que l'on ne pourrait plus prétendre confiner dans le carré réservé à ceux dont l'Église condamnait la vie ou la mort (prostituées, suicidés...). Il en va ainsi de tous les lieux publics dépouillés de leurs marques catholiques (les crucifix) et enfin pleinement appropriables par les non catholiques. Même si l'on n'est pas maurrassien, on doit prendre en compte la force des liens objectifs entre le protestantisme et le processus de laïcisation imposé par la République.

Et pourtant, en s'en tenant à ces évidences, on passe sans doute à côté d'une partie de la réalité. Qu'une aile droite naissante du protestantisme ait envisagé des formes d'union sacrées des religions face à l'emprise grandissante de la laïcité, est indéniable

20. Pressensé est alors agnostique, voire « converti » à l'espérance socialiste, après avoir connu avant l'affaire Dreyfus un moment de compagnonnage avec le catholicisme... Mais il garde de son milieu familial une connaissance intime du protestantisme, qui semble lui avoir permis de trouver la solution au moment de la rédaction de l'article 4 de la loi de Séparation, un article qui, accordant à chaque Église le respect de ses propres règles de fonctionnement, a permis un vote décisif et, plus tard, le ralliement des catholiques à la loi. Pressensé a déclaré s'être inspiré d'exemples écossais et américain : il n'y avait guère alors qu'un protestant pour manier de telles références ecclésiastiques. Voir Rémi Fabre, *Francis de Pressensé et la défense des Droits de l'Homme. Un intellectuel au combat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, et Maurice Larkin, *L'Église et l'État en France. 1905 : la crise de la Séparation*, Toulouse, Privat, 2004.

21. J'ai étudié six affaires de ce genre, entre 1843 et 1865, dans le département de l'Ariège où existe une vieille minorité protestante : cf. Patrick Cabanel, Claudine Paillhès et Philippe de Robert, *Le protestantisme en terres d'Ariège*, Foix, Conseil général de l'Ariège, 2004, p. 151-152.

mais reste très secondaire jusque dans l'entre-deux-guerres, où l'on voit se développer une vraie droite protestante, anticomuniste, nationaliste et maurrassienne, peut-être même antilaïque (il lui suffit, comme à l'Église catholique, de transformer en idéologie, le *laïcisme*, la réalité institutionnelle et intellectuelle qu'est la laïcité)²². L'important est de comprendre que l'élite laïcisatrice protestante voulait évidemment séparer l'école et l'État des Églises, et surtout de la première d'entre elles, mais surtout ne pas les priver de toute dimension religieuse, de toute sensibilité au religieux, fût-ce sous la forme d'un infini un peu « vapoureux » (comme disaient les antiprotestants!). La conférence faite par Ferdinand Buisson, le 31 août 1878, aux instituteurs délégués à l'Exposition universelle de Paris, est vite devenue célèbre : l'ancien théologien appelé à devenir le bras droit de Jules Ferry y évoquait une sorte d'*Angélus* laïque. Le soir tombe, l'homme s'arrache à son travail quotidien, relève la tête, comme pour chercher ou entendre autre chose. C'est l'heure de la paix, du silence, de la prière peut-être :

Il y a deux choses dont la majesté nous pénètre d'admiration et de respect, disait le philosophe Kant : c'est le ciel étoilé au-dessus de nos têtes, et la loi du devoir au fond de nos cœurs. Menez quelques-uns de vos élèves les plus âgés et les plus sérieux, menez-les à quelques pas de la dernière maison du village, à l'heure où s'éteignent les bruits du travail et de la vie, et faites-leur lever les yeux vers ce ciel étoilé. Ils ne l'ont jamais vu. Ils n'ont jamais été saisis de cette pensée de mondes innombrables, et de l'ordre éternel et de l'éternel mouvement de l'univers. Éveillez-les à ces idées nouvelles, faites-leur apparaître ce spectacle de l'infini devant lequel se prosternaient les premiers pâtres de l'Asie et devant lequel tremblait le génie de Pascal. (Buisson, 1888, p. 25-26)

On est aux antipodes, on le comprend, de ce ciel où le député et ministre René Viviani devait prétendre un quart de siècle plus tard que les républicains de sa génération y avaient éteint des lumières qu'on ne rallumerait plus²³. Mais Viviani a rejeté le catholicisme de ses origines comme un prêtre se défroque (que l'on songe à un Renan ou à un Combes, somme toute), alors que Buisson n'a jamais voulu et n'a jamais cru rompre avec le protestantisme. Ce que le groupe protestant dont il fut l'âme a tenté de faire, c'était de bâtir une société laïque qui ne le fût nullement au sens qu'avait voulu lui donner la déchristianisation révolutionnaire et que l'on soupçonnait la génération de Ferry de vouloir reprendre, mais sur le modèle de plusieurs pays protestants européens ou encore des États-Unis d'Amérique : laïque pleinement, mais pleinement religieuse. André Encrevé a parlé très justement de « laïcité protestante²⁴ » à propos de ce projet qui fut rapidement mis en échec, et ne pouvait que l'être dans une France à la fois catholique et anticléricale. Voici une expression caractéristique, jusque dans sa référence américaine, de cette laïcité en vérité trop peu française pour s'imposer durablement. On la trouve en février 1880 dans l'hebdomadaire protestant *Le Christianisme au dix-neuvième siècle* :

22. Cf. les ouvrages de G. Davie et P. Cabanel cités à la note 11.

23. Discours repris dans *L'Humanité*, 9 novembre 1906.

24. André Encrevé, « Les protestants réformés face à la laïcisation de l'école au début des années 1880 », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, n° 84, 1998, p. 71-96.

Certes nous comprenons les maux provoqués par une éducation faussée, exclusive, illibérale, celle des Jésuites par exemple. Mais par la substitution du despotisme des démagogues à celui des ultramontains nous délivrera-t-on de tout danger? [...] Maintenez les limites de l'empire de César et celui de l'individu. Que le premier répande l'instruction. C'est son droit, mais qu'il ne «s'en fasse pas l'inspirateur autoritaire» comme s'exprime M. de Pressensé. Méditez ensuite ces paroles que prononçait dernièrement non point un homme d'Église, mais l'administrateur civil d'un des États de la libre Amérique, le gouverneur du Massachusetts: «Il y a erreur et péril à supposer que l'on puisse, par la pure et simple culture de l'intelligence, développer la virilité de l'âme et former de bons citoyens»²⁵.

Que pouvait-on savoir, dans la France de 1880 ou de 1905, d'un modèle américain, objectera-t-on? Beaucoup plus qu'on ne le pense parfois. Et pour une part, précisément, grâce à la minorité protestante en quelque sorte contrainte de s'insérer dans les courants protestants internationaux et d'aller chercher en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, ou encore en Suisse et en Hollande, les matériaux spirituels et intellectuels qu'elle ne pouvait tirer de son sein ni d'une France radicalement autre. Certains philosophes américains, situés à la pointe libérale du protestantisme, ont été traduits et fascinent des penseurs français: ainsi d'un Théodore Parker et surtout d'un William Channing, familier à Edgar Quinet et Félix Pécaut, dont on sait tout le rôle dans l'élaboration d'une pensée laïque puis dans la mise en place de son école. Les pédagogues américains, un Cyrus Peirce, un Horace Mann, ont leur notice dans le *Dictionnaire de pédagogie*, et des articles leur sont consacrés dans la *Revue pédagogique*, deux hauts lieux de l'école laïque dirigés par Buisson. Un ami de ce dernier et de Pécaut, le pasteur Matthieu-Jules Gaufres, devenu conseiller municipal de Paris et spécialiste des questions de pédagogie, publie un ouvrage sur Horace Mann dans lequel il insiste sur son évolution du calvinisme vers le libéralisme et une laïcité à l'américaine, en résumant exactement ce qui peut se faire aux États-Unis et ne peut l'être en France: «Horace Mann voulait la neutralité de l'école, non en ce sens que toute idée religieuse en fût exclue, mais de façon à n'y laisser entrer que les principes communs à toutes les croyances du pays. Possible en Amérique, ce système ne l'est pas chez nous»²⁶.

C'est Buisson, encore lui, qui a rédigé les rapports des délégations françaises chargées d'étudier la partie scolaire des expositions universelles de Vienne (1873) et de Philadelphie (1876). Il a accordé toute son attention à la place donnée à la religion dans les systèmes scolaires des différents États et tenté de prévenir les contresens, pour un public français, que pouvait susciter la découverte des législations scolaires de la Hollande ou des cantons protestants suisses:

25. G. Roux dans *Le Christianisme au dix-neuvième siècle*, 13 février 1880, p. 52, col. 1, cité par A. Encrevé dans l'article cité ci-dessus (p. 95). Edmond de Pressensé (le père de Francis) était pasteur et sénateur inamovible, très engagé dans le débat sur la laïcité de l'école.

26. M.-J. Gaufres, *Horace Mann. Son œuvre, ses écrits*, Delagrave, Hachette, 1888, p. 36-37 (2^e éd. 1897). *De l'importance de l'éducation dans une république. Conférence par Horace Mann*, a été traduit et publié par Edmond Laboulaye dès 1873.

On se ferait une idée très inexacte des diverses législations que nous venons de signaler comme admettant le principe de la « laïcité » de l'école, si on les croyait inspirées par un esprit d'indifférence ou d'hostilité envers le christianisme. Les pays mêmes où cette sécularisation de l'école a été poussée le plus loin semblent avoir voulu prévenir par des instructions pédagogiques officielles toute fausse interprétation : ils insistent sur la possibilité pour les instituteurs de laisser de côté l'enseignement dogmatique, tout en se préoccupant de développer le sens moral et le sens religieux de leurs élèves par une éducation foncièrement chrétienne. On lit, par exemple, dans l'exposé des motifs de la plus radicale des législations suisses, celle de Neuchâtel : « [...] L'école publique doit être non confessionnelle, mais chrétienne dans l'acception la plus large du mot, c'est-à-dire que l'instituteur ne doit pas se borner à donner à ses élèves des notions arides des sciences, mais qu'il doit s'efforcer de tourner leur cœur vers toutes les choses belles, bonnes, morales. Il y a heureusement assez de points communs à toutes les confessions religieuses, la croyance à un seul Dieu, les principes éternels de la morale, et cette vertu suprême du christianisme, la charité, pour qu'il ne soit pas restreint dans ses moyens éducatifs ». (Buisson, 1875, p. 145)²⁷

On peut avancer l'idée que les « Pères de la laïcité », les Renouvier²⁸, Buisson, Pécaut, etc., ont tenté pendant quelques années d'acclimater dans la République en voie de laïcisation une religiosité très libérale, spiritualiste, « chrétienne dans l'acception la plus large du mot », comme le dit la loi de Neuchâtel. Les articles « Musique » et « Poésie », de Pécaut, « Prière », de Buisson — on a bien lu : « Prière » —, parus dans le *Dictionnaire de pédagogie*, sont de véritables petits traités de cette *religion laïque*, pour reprendre une expression de l'époque. Au Collège de France et à la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études, les pasteurs Albert et Jean Réville, devenus les premiers maîtres républicains de l'histoire des religions, restent attachés à la définition somme toute très protestante d'un « sentiment religieux », alors que Durkheim et Mauss, à la génération suivante, allaient condamner sèchement cette approche jugée trop idéaliste et trop peu scientifique²⁹.

Des protestants ont donc cru possible de concevoir dans un pays catholique, qui avait connu la Terreur et la Terreur blanche, la Commune et les Versaillais, une sortie de la religion sur un modèle protestant européen et surtout américain, fait à la fois de séparation rigoureuse (aucune Église, même nouvelle, même « sectaire », n'est « éta-

27. Voir aussi son *Rapport sur l'instruction primaire à l'Exposition universelle de Philadelphie*, Hachette, 1877, chapitre XXII, « De l'instruction religieuse », p. 451-476.

28. Converti au protestantisme, initiateur dans les années 1870 d'une campagne pour le passage de la France à cette religion, Charles Renouvier fut le seul authentique philosophe républicain laïque, non pas au sens d'une philosophie officielle, mais de la volonté et de la capacité de penser ce qui pouvait être au fondement de ce régime et de son idéologie. Longtemps oublié par la mémoire nationale et l'histoire des idées, il a été récemment redécouvert et en partie réévalué. Voir Marie-Claude Blais, *Au principe de la République. Le cas Renouvier*, Gallimard, 2000, ou P. Cabanel, *Le Dieu de la République*, op. cit.

29. Sur l'approche des Réville et leur conflit (perdu) avec l'école sociologique de Durkheim, je prends la liberté de renvoyer à mon article, « L'Institutionnalisation des "sciences religieuses" en France, 1879-1908. Une entreprise protestante? », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1994, n° 1, p. 33-80. Et, plus largement, à l'ouvrage *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

blie» par l'État ou n'est en butte à son hostilité) et de continuité de la matière protestante devenue le substrat d'une religion civile. Après quelques années d'expérimentation et parfois de réussites partielles, ils ont échoué, parce que la France n'avait pas à sortir du protestantisme — par la voie de cette religion civile —, mais du catholicisme — par la voie d'une laïcité areligieuse et parfois tentée de se révéler antireligieuse. On vérifie combien sont complexes les liens entre politique et religion à l'intérieur même du monde protestant : toute affirmation théorique risque d'y friser le contresens. En dépit de l'apport de l'historiographie, jusqu'à Marcel Gauchet, sur la religion de la sortie de la religion ; en dépit, en France, de la haine maurrassienne à l'encontre des protestants laïcisateurs et de l'apport objectif de ces derniers à la laïcisation du pays, on peut penser que de même qu'il y a des passés qui ne passent pas³⁰, il y a des sorties de la religion qui n'en sortent pas, et que c'est bien du côté du protestantisme qu'on les trouve, alors que dans des pays de civilisation catholique, orthodoxe ou musulmane, en France combiste, en Russie soviétique, en Turquie kémaliste, pour citer trois expériences historiques majeures, les sorties de la religion ont été effectives et souvent radicales — quitte à devoir subir, par la suite, d'éclatants retours des dieux.

RÉSUMÉ

Le protestantisme est par excellence la religion de la sortie de la religion : il n'a cessé de tendre à s'éténuer dans les formes successives qu'a revêtues l'humanisme occidental. Pourtant, il n'a pas manqué de susciter en lui-même des antidotes à ces sécularisations : ce sont les réveils et autres retours « évangéliques ». En outre, le pays dont il a le plus marqué la civilisation, les États-Unis, reste l'un des plus religieux. C'est peut-être que les sorties protestantes de la religion « n'en sortent pas », au profit de religions civiles saturées de référence chrétienne, contrairement aux expériences radicales de laïcisation dans les pays catholiques, où l'Église se voit signifier sèchement son congé. L'article prend l'exemple du rôle joué par le modeste protestantisme français (deux pour cent de la population) dans la mise en place d'une école et d'un État laïques sous la Troisième République. La droite catholique a dénoncé violemment ce rôle, mais en réalité les protestants rêvaient de mettre en place une laïcité qui restât pénétrée de religieux, à l'américaine.

ABSTRACT

Protestantism is the ideal example of religion on the wane : it has never ceased trying to exhaust itself in the successive forms assumed by Western humanism. Yet it has nonetheless created antidotes to these secular manifestations within itself : the born-again' and evangelical movements. Moreover, the country whose civilization it has most marked, the United States, remains one of the most religious. This is perhaps because the Protestant exits from religion do not really lead outside, but open up to civil religions saturated in Christian references, unlike the radical experiences of secularization in Catholic countries where the Church has been drily shown the door. The paper examines the example of the role played by the modest Protestantism of France (2 % of the population) in the establishment of a secular school and state under the

30. Éric Conan et Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994.

Third Republic. The Catholic right violently denounced this role, but in actual fact the Protestants were dreaming of establishing a non-religious system which would remain deeply impregnated with religion, as in the United States.

RESUMEN

El protestantismo es por excelencia la religión que sale de si misma : se fue diseminando en las formas sucesivas que revistió el humanismo occidental. Sin embargo, a la vez suscitó a si mismo antidotos a estas secularizaciones : como son los despertares y otros resurgires « evangélicos ». Además de que el país que impactó más la civilización, Estados Unidos, continúa siendo uno de los más religiosos. Es quizás por esto que las salidas protestantes de la religión « no terminan », en favor de religiones civiles saturadas de referencia cristiana, contrariamente a las experiencias radicales de laicización en los países católicos, donde la Iglesia se ve mostrar secamente la salida. El artículo toma el ejemplo del papel desempeñado por el modesto protestantismo francés (2 % de la población) en la instauración de una escuela y de un Estado laicos durante la Tercera República. La derecha católica denunció violentamente este papel, pero realmente los protestantes soñaban establecer una laicidad que permaneciera penetrada de lo religioso, a la americana.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLAH, R. N. (1984), « La religion civile aux États-Unis », *Le Débat*, n° 30, p. 95-111.
- BELLAH, R. N. (1980), *Varieties of Civil Religion*, San Francisco, Harpet & Row.
- BEN BARKA, M. (1998), *Les nouveaux rédempteurs. Le fondamentalisme protestant aux États-Unis*, Paris, Genève, Les Éditions de l'Atelier, Labor et Fides.
- BLAIS, M.-C. (2000), *Au principe de la République. Le cas Renouvier*, Paris, Gallimard.
- BUISSON, F. (1888), « Conférence sur l'enseignement intuitif — 31 août 1878 », *Conférences et causeries pédagogiques*, Paris, Delagrave.
- BUISSON, F. (1875), *Rapport sur l'instruction primaire à l'Exposition universelle de Vienne*, Paris, Imprimerie nationale.
- CABANEL, P., PAILHÈS, C., ROBERT, P. (de) (2004), *Le protestantisme en terres d'Ariège*, Foix, Conseil général de l'Ariège.
- CABANEL P. (2003), *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CABANEL, P. (2000), *Les protestants et la République, de 1870 à nos jours*, Bruxelles, Complexe.
- CABANEL, P. (1994), « L'Institutionnalisation des sciences religieuses » en France, 1879-1908. Une entreprise protestante?, *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, n° 1, p. 33-80.
- DAVIE, G. (1986), « Protestants de droite et Action Française au temps de la condamnation », *Études maurassiennes*, n° 5, p. 169-180.
- DAVIE, G. (1975), *Right Wing Politics Among French Protestants (1900-1944), with Special Reference to the Association Sully*, thèse, University of London.
- DURKHEIM, É. (1897), *Le suicide*, rééd. Paris, PUF, « Quadrige », 1983.
- ENCREVÉ, A. (1998), « Les protestants réformés face à la laïcisation de l'école au début des années 1880 », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, n° 84, p. 71-96.
- FABRE, R. (2004), *Francis de Pressensé et la défense des Droits de l'Homme. Un intellectuel au combat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- FATH, S. (2004), *Dieu bénisse l'Amérique. La religion de la Maison-Blanche*, Paris, Seuil.
- GAUCHET, M. (1985), *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard.

- LARKIN, M. (2004), *L'Église et l'État en France. 1905: la crise de la Séparation*, Toulouse, Privat.
- TÉTAZ, J.-M. (1998), « Protestantisme et modernité. Perspectives systématiques et constellations historiques », *Revue de théologie et de philosophie*, n° 130, p. 121-149.
- WILLAIME, J.-P. (1992), *La précarité protestante. Sociologie du protestantisme contemporain*, Genève, Labor et Fides.
- ZORGBIBE, CH. (1998), *Wilson. Un croisé à la Maison-Blanche*, Paris, Presses de Sciences-Po.